



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 5, 12, 19 et 26 mars, 16, 23 et 30 avril 2018

Permis de construire / démolition

- Rénovation de l'appartement existant et assainissement de l'enveloppe thermique des façades, parcelle 67, rte de St-Denis 1

A pris acte :

- du rapport annuel d'analyse de l'eau du robinet au collège et de la conformité de l'échantillon aux normes en vigueur pour les paramètres analysés
- du préavis positif avec modifications concernant la réfection de la route de St-Denis et l'aménagement d'un trottoir
- du résultat du contrôle radar à la route de Cottens les 23.02 et 15.03.2018 (182 et 282 véhicules contrôlés, 10 et 9 conducteurs dénoncés)
- de la décision par le Conseil fédéral de l'exclusion des cabines téléphoniques du service universel à partir du 1^{er} janvier 2018 et par conséquent du démantèlement de celle située Rte de Cottens 5 au mois de juin 2018
- de l'ajustement du périmètre des régions de l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP) et la fermeture de l'antenne de Cossonay

A décidé :

- d'adopter le préavis n° 1/2018 concernant la rénovation des réseaux souterrains et la requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Senarclens
- d'adopter le préavis n° 2/2018 concernant l'aménagement d'un trottoir dans le secteur de la route de Saint-Denis
- d'octroyer la bourgeoisie de la commune de Grancy dans le cadre de sa demande de naturalisation à Mme Carine Van den Abeele
- de nommer Mme Stéphanie Martin au poste de boursière communale dès le 1^{er} juillet 2018
- de nommer Mme Pierrette Pittet, municipale, comme personne de contact pour le plan de canicule durant la période du 1^{er} juin au 31 août 2018

A adjugé les travaux / mandats :

- Chemin de la Léchère : curage des canalisations EU, Liaudet PIAL SA, Renens

La Municipalité